

## Extrait du Registre des Délibérations du Comité syndical du Syndicat mixte du Point Fort

### SEANCE DU 13 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le treize octobre à quatorze heures, le Comité Syndical du syndicat mixte du Point Fort, s'est assemblé à la salle de réunion du syndicat mixte du Point Fort - Hôtel Bled – 50620 CAVIGNY, sous la présidence de M. Laurent PIEN, Président.

Date de convocation : 6 octobre 2023

Compétence obligatoire	Compétence déchèteries	Compétence transfert
<b>Présents :</b> <b>CA Saint-Lô Agglo</b> : M. Antoine AUBRY, M. Éric FOLLAIN, M. Jacques CLAIRAUX, M. Dominique QUINETTE, M. Laurent PIEN, M. Pascal LANGLOIS, Mme Evelyne MASSICOT, Mme Morgane BUISSON, M. Patrick SIMON, Mme Sylvie LEBLOND, M. Jean-Yves LETESSIER, Mme Virginie METRAL, M. Gaétan SALAGNAC (suppléant M. Denis LECLUZE), M. Hervé LEGENDRE (suppléant M. Valentin GOETHALS)	X	X
<b>CC Villedieu Intercom</b> : M. Michel LHULLIER, M. Jean LE BEHOT, M. Charly VARIN, M. Samuel PACEY, M. Pascal RENOUF, M. Serge BOSSARD (suppléant M. Nicolas GUILLAUME)	X	X
<b>CC Coutances Mer et Bocage</b> : Mme Corinne CLEMENT, M. Hubert GUILLOTTE, M. Rémi BELLAIL (suppléant Mme Aurélie GIGAN)		X
<b>CC Côte Ouest Centre Manche</b> : M. Christophe GILLES, M. Loïck ALMIN		
<b>CC Baie du Cotentin</b> : Mme Chantal LELAVECHEF, Mme Marie-Agnès HEROUT, M. Michel LEBLANC, Mme Valérie MILLOT, Mme Céline LAUTOUR	X	X
<b>Pouvoirs</b> : M. Jérôme VIRLOUVET. a donné pouvoir à M. Jean-Yves LETESSIER (Saint-Lô Agglo)		
<b>Excusés</b> : M. Hubert LHONNEUR, (CC Baie du Cotentin) ; Mme Nicole GODARD, M. Claude JAVALET, M. Loïc RENIMEL, M. Philippe BRIARD, Mme Lydie BROTON (CA Saint-Lô Agglo) ; M. Damien PILLON (CC Côte Ouest Centre Manche).		
<b>Nb de délégués en exercice : 38</b> <b>Nb de délégués titulaires présents : 26</b> <b>Nb de délégués suppléants présents : 4</b> <b>Nb de pouvoirs : 1</b> <b>Nb de votants : 31</b>	<b>32</b>	

Mme Céline LAUTOUR a été désignée secrétaire de séance.

### DEL-2023-48 : Démantèlement de l'unité de méthanisation et régularisation de l'inventaire

Les membres du Bureau du Point Fort Environnement, élus le 4 septembre 2020, ont engagé des travaux afin de faire un état des lieux précis de la situation du syndicat mixte et de définir une

stratégie partagée concernant l'avenir du Point Fort Environnement sur le court, moyen et long terme.

Concernant la stratégie industrielle et financière 2022-2029, le 15 octobre 2021, le Comité Syndical a délibéré la fermeture définitive de l'unité de méthanisation des ordures ménagères de Cavigny et son démantèlement.

Dans ce contexte, le démantèlement de l'unité de méthanisation a déjà débuté. Les parties du process pouvant être démantelées et faire l'objet de cessions de gré à gré ont fait l'objet de la délibération n°2021-35 en date du 17 décembre 2021.

Parallèlement au démantèlement du process, des travaux ont été effectués en interne pour démanteler le biofiltre du bâtiment de l'unité de méthanisation. Les déchets ont été évacués vers l'ISDND de Saint-Fromond.

Par conséquent, il convient de mettre à jour l'inventaire, et de sortir pour mise à la réforme, à la date du 30 avril 2023, les biens suivants :

N° inventaire	Désignation	Valeur brute	Amortissements constatés au 31.12.2022	Valeur nette comptable au 31.12.2022
1644	Média filtrant pour biofiltre	150 970.80 €	45 291.00 €	105 679.80 €
1566	Annonce publication pour travaux masse filtrante du biofiltre	864.00 €	344.00 €	520.00 €

Ces biens représentent une annuité d'amortissement de 15 183 €.

**Ceci exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical autorise la sortie de l'inventaire des biens ci-dessus.**

Ainsi délibéré en séance,  
Le 13 octobre 2023

Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance,

  
Céline LAUTOUR

Le Président,

Laurent PIEN



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Transmis en Préfecture le : **20 OCT. 2023**

Mis en ligne le : **20 OCT. 2023**